Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

		biologique	et a i etiquetage	acs produi	to brorogram	C G	
	I.1 Numéro du d	ocument	ETHINGS IN	I.2 Type d'Opéra	ateur		
	FR-BIO-16.250-00	22997.2024.002		☑ Opérateur			
			CONTRACT OF	Groupe d'op	nérateurs		
				a Groupe a op	eruteurs		
es							
ij							
Partie I: Éléments obligatoires	I.3 Opérateur ou	groupe d'opérateurs		I.4 Autorité com	npétente ou Autorit	é / Organisme de cor	ntrôle
ij	Nom	GROUPEMENT DES USAGERS D	E L'ABATTOIR	Autorité	QUALISUD (FR-E	BIO-16)	
o	Advasas	D'USSEL	200 Hosel	Adresse	6 Rue Georges B	izet , 47200, Marma	nde
ıts	Adresse Pays	RUE DU MOULIN DU PEUCH 192 France Code ISC		Pays	France	Code ISO	FR
en	rays	Trance Code 13C) IK				
ém	I.5 Activité ou ac	tivités de l'opérateur ou du group	e d'opérateurs				
Ę	 Préparation 						
ä							
ţi	****		.:1 05 1 5 1		20040/040 1 7 1		0 7 .
ar	méthodes de pro	catégories de produits visées à l'an oduction	rticie 35, paragrapne 7, o	iu regiement (UE,) 2018/848 du Parie	ement europeen et ai	i Conseil et
_	• (d) Produits ag	ricoles transformés, y compris les	produits de l'aquacultu	re, destinés à l'ali	imentation humair	ne	
	Méthode d	le production:					
	_	on de produits biologiques					
	– producti	on biologique avec une production	n non biologique				
					4		
	Le présent docu	ment est délivré conformément au	ı règlement (UE) 2018/84	8 et certifie que	l'opérateur ou le gr	roupe d'opérateurs (d	choisir ce qui
	convient) satisfa	it aux exigences dudit règlement.					•
	I.7 Date, lieu			I.8 Validité			
	Date	22 mars 2024 Nom et	QUALISUD	Certificat valab	le du 09/1	0/2023 au	30/06/2025
		10:15:49 +01 signature (Europe/Luxem					
		bourg)					
	Lieu	Marmande (FR)					
			1/2				
				1			

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

II.3	Informations sur l'activ ctuées pour leur propre	unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe vité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'e compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou e de l'activité ou des activités effectuées Description de l'activité ou des activités visées à la parti point 5 Viande bovine, fraîche ou réfrigérée : abattage de gr bovins Viande bovine, fraîche ou réfrigérée : abattage de veaux Viande de porc, fraîche ou réfrigérée : abattage de	'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous- ie I,		
II.5 effectrait Act Pre	Liste des locaux ou des Informations sur l'activ ctuées pour leur propri tant restant responsabl civité Opérateur éparation	unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'et compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou et l'activité ou des activités effectuées Description de l'activité ou des activités visées à la partipoint 5 Viande bovine, fraîche ou réfrigérée : abattage de groupe d'et l'activité ou des activités visées à la partipoint 5 Viande bovine, fraîche ou réfrigérée : abattage de groupe d'et l'activité ou des activités visées à la partipoint 5	'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous- ie I, 'os • Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées • Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités		
II.5 effectrait Act Pre	Informations sur l'activ ctuées pour leur propr tant restant responsabl civité Opérateur éparation	rité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'e compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou e de l'activité ou des activités effectuées Description de l'activité ou des activités visées à la parti point 5 Viande bovine, fraîche ou réfrigérée : abattage de gr bovins Viande bovine, fraîche ou réfrigérée : abattage de veaux	'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous- ie I, 'os • Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées • Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités		
Pré Pré	ctuées pour leur propr tant restant responsabl civité Opérateur éparation	e compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou e de l'activité ou des activités effectuées Description de l'activité ou des activités visées à la parti point 5 Viande bovine, fraîche ou réfrigérée : abattage de gr bovins Viande bovine, fraîche ou réfrigérée : abattage de veaux	ie I, os • Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées • Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant responsable de l'activité ou des activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités		
Pré	éparation éparation	point 5 Viande bovine, fraîche ou réfrigérée : abattage de gr bovins Viande bovine, fraîche ou réfrigérée : abattage de veaux	 Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités 		
Pré Pré	éparation	bovins Viande bovine, fraîche ou réfrigérée : abattage de veaux	sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitan restant responsable de l'activité ou des activités effectuées • Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitan restant responsable de l'activité ou des activités		
Pré		veaux	sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitan restant responsable de l'activité ou des activités		
Pré	éparation	Viande de norc fraîche ou réfrigérée : abattage de	CHCCtuccs		
		porcins	 Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées 		
Pré	éparation	Viande de mouton, fraîche ou réfrigérée : abattage d'ovins	 Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées 		
	éparation	Viande de caprins, fraîche ou réfrigérée : abattage d caprins			
	Informations sur l'activ 8/848	rité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant confo	rmément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE)		
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragra règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pou il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant					
Noi	Informations sur l'accr m de l'organisme d'acci perlien vers le certifica				
II.9			tification en vigueur à la date d'édition du présent		